

La feuille mensuelle du mois de mai sera communiquée uniquement par voie dématérialisée.

Vie Municipale

Services administratifs mairie / CCAS

Ouverture normale à partir du 11 mai. Les administrés sont invités à respecter les mesures barrières.

Marché

Par arrêté du 7 avril 2020, Monsieur le Préfet du Morbihan a autorisé l'organisation du marché hebdomadaire du vendredi, considérant que le marché répond aux besoins d'approvisionnement de la population en produits alimentaires de première nécessité, présence du policier municipal sur la durée du marché. Marché ouvert le 1^{er} et le 8 mai.

Salles municipales

Fermées, pas d'activité.

Stades Lucien Bigoin et Jo Huitel

Fermés au public.

La Poste

Ouverture en mode dégradée à partir du mercredi 6 mai – une journée par semaine.

Masques

Sur le plan opérationnel, la Municipalité a décidé 3 niveaux de distribution :

- **Niveau 1** : personnel soignant, les aides à domicile et le personnel communal en lien direct avec les personnes fragiles : l'approvisionnement et la distribution des masques sont assurés.
- **Niveau 2** : les agents de la commune et du CCAS, les personnes fragiles et isolées suivies par le CCAS et les bénévoles qui interviennent auprès de ces personnes. Lorient Agglomération coordonne et centralise les commandes qui vont être passées auprès d'une "usine invisible" composée de couturières professionnelles et bénévoles pour la fourniture de masque en tissu dits alternatifs.

- **Niveau 3** : la coordination est confiée à l'OMCC et son président, Guy Bienvenu. Une trentaine de bénévoles a rejoint le groupe. Objectif : 2 500 masques pour le 11 mai. Le collectif est baptisé "L'atelier des petites mains solidaires de Languidic".

Distribution par des agents communaux et des bénévoles à domicile de 2 masques alternatifs pour chaque languidicien de plus de 75 ans. Des consignes d'entretien seront communiquées.

Conformément au texte du 25/04 relatif aux commandes de masques en tissu, texte cosigné par 15 maires de Lorient Agglomération dont Madame le Maire de Languidic, la Commune attend une prise de position du Gouvernement quant à l'équipement éventuel en masques du reste de la population.

Des donations de matériel (drap, tissus, élastique, fil) peuvent être faite en mairie : [accueil mairie sur rendez-vous aux heures d'ouverture](#) (jusqu'au 7 mai).

Cérémonie du 8 mai annulée

Dépôt d'une gerbe au monument aux morts par Madame le Maire, le Président de l'association des anciens combattants et le porte-drapeau.

Informations diverses

Inscription école N.D. des Fleurs

Monsieur Julé, Directeur, se tient à disposition des familles pour les inscriptions et visites de l'école. Prendre rendez-vous au 02.97.65.28.83 ou par mail ndflanguidic@free.fr à partir du 11 mai. Possibilité de rendez-vous sur semaine et le samedi matin.

Site de l'école : www.ndflanguidic.com

Inscription écoles Georges Brassens et Jules Verne

Inscription en mairie au service Enfance – Jeunesse à partir du 11 mai.

Contact : 06.33.18.40.14 – sei@languidic.fr

Relevé index compteurs d'eau

La Direction Eau et Assainissement de Lorient Agglomération fait appel aux usagers des communes de Lanester, Languidic, Lorient, Port-Louis et Riantec pour collaborer à l'actualisation de la relève des compteurs d'eau. Compte tenu des effectifs réduits sur le terrain du fait de la crise sanitaire, Lorient Agglomération a dû suspendre pour partie la relève des compteurs d'eau et des facturations depuis le début du confinement. Au total, quelques 7 600 compteurs sont concernés, dont certains secteurs de Languidic.

Les opérations de rattrapage sont difficilement envisageables car les relèves de compteurs se font en continu tout au long de l'année.

Aussi, afin de pouvoir établir une facture correspondant au plus près à la consommation réelle et non à une estimation, Lorient Agglomération sollicite la contribution de chaque foyer concerné pour l'aider dans la reprise de ses activités.

En cas de doute sur le fait de faire partie du périmètre ciblé, l'usager peut vérifier la date de relève du compteur indiquée sur sa dernière facture basée sur un relevé réel. Si la date qui y figure est comprise entre la mi-mars et la mi-mai 2019, le relevé doit être renouvelé car il est effectué à rythme annuel.

L'usager est invité à prendre en photo son compteur d'eau (numéro du compteur et index de consommation lisibles) et à l'adresser par courriel à : contact-eau@agglo-lorient.fr en précisant ses coordonnées et la date de la prise de vue.

Secteurs de Languidic concernés :

- Cité de la Chataigneraie,
- impasse et rue de Fetan Berr,
- rue de la Mairie,
- rue de la Poste,
- impasse et rue de Maneran,
- impasse et rue du Marego,
- impasse et rue Georges Cadoudal,
- Kergallo,
- Minazen,
- place et rue du Colloter,
- place du Général de Gaulle,
- rue Antoine de Saint Exupéry,
- rue de la Résistance,
- rue de Quenecal,
- rue du Commerce,
- rue du Stade,
- rue Jean Mermoz,
- rue Joseph Le Brix,
- rue Louis Blériot,
- rue Park Romellec,
- rue Pierre Brossolette,
- rue Sergent Le Deault,
- cité et impasse de Coët Mousset,
- impasse Alfred de Musset,
- impasse et rue de Poulvern,
- impasse et rue des Fleurs,
- place Notre Dame des Fleurs,
- place de l'appel du 18 juin 1940,
- rue Abbé Le Berrigaud,

- rue du Presbytère,
- rue Jean Guichard,
- rue Jean Moulin,
- rue Penn er Ster,
- rue et cité Louis Nicol,
- impasse et rue de Kerpache,
- Kercadic,
- rue Auguste Brizieux,
- rue Camille Corot,
- rue de Lamennais,
- rue de l'Hospice,
- rue de Saint Aubin,
- rue des frères Jaffre,
- rue des Vergers,
- rue des Vierges,
- rue du Guern,
- rue Jean-Pierre Calloch,
- rue Théodore Botrel.

Où trouver des sacs biodégradables pour le tri des biodéchets ?

Les rouleaux de sacs biodégradables proposés habituellement par Lorient Agglomération n'étant plus disponibles en déchèterie, il existe des alternatives.

En cette période de confinement, il est demandé à tous de continuer à appliquer les règles de tri habituelles. Ainsi, les déchets biodégradables de cuisine (coquilles d'œufs, restes de repas, épluchures, essuie-tout, mouchoirs, marc de café...) sont à déposer dans des sacs biodégradables fermés pour être jetés ensuite dans la poubelle verte. Toutefois, suite à la fermeture temporaire des déchèteries et de l'accueil des mairies, le dispositif habituel de mise à disposition de ces sacs ne fonctionne que partiellement. Comment faire pour en trouver et quelles sont les solutions alternatives ?

Malgré le contexte sanitaire actuel, la mairie continue de mettre à disposition des habitants des rouleaux de sacs biodégradables. Appel préalable obligatoire au 02.97.65.19.19. Toutefois, afin de limiter vos déplacements en mairie, reprenez les sacs utilisés pour transporter vos fruits et légumes, utilisez du papier journal, achetez vos sacs bio dans les commerces. Plus d'infos : www.lorient-agglo.bzh

CTRL : mesures commerciales Covid19

Lorient Agglomération a demandé à son exploitant la mise en œuvre de mesures commerciales en direction des abonnés CTRL. Pour les détenteurs d'un abonnement annuel, il ne sera pas procédé aux prélèvements des mois de mai et juin 2020, mois durant lesquels ces abonnés pourront continuer à circuler sur l'ensemble du réseau (pour les abonnements dont la validité s'arrête en juin - mois offerts - des dispositions de remboursement seront appliquées). Les détenteurs d'un titre mensuel au mois de mars bénéficieront d'un avoir équivalent à 50% de son coût, à valoir sur un prochain titre. Et ceux ayant acheté un titre mensuel au mois d'avril seront intégralement remboursés. La CTRL informera ses abonnés des modalités de mise en application de ces mesures commerciales. Plus d'infos : www.ctrl.fr